

**Arrêté fixant la composition du jury du concours de recrutement
d'adjoints techniques de recherche et de formation
dans la branche d'activité professionnelle A – techniciens SVT**

ACADÉMIE DE LILLE - SESSION 2026

**LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE
LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE
CHANCELIÈRE DES UNIVERSITÉS**

- Vu Le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation dans la branche d'activité professionnelle A – techniciens en SVT, par la voie interne, est constitué comme suit:

Président

Monsieur David CAMPAGNE
IA-IPR de sciences et vie de la terre

Rectorat de Lille (59)

Experte

Madame Ingrid MARCQ
Docteure

Centre universitaire de recherche en santé de Salouël (80)

Membres du jury

Madame Marie-Paul LIBOTTE
Assistante ingénieure

Lycée Pasteur de Lille (59)

Monsieur Didier PREVOST
Professeur agrégé de sciences et vie de la terre

Lycée Guy Mollet d'Arras (62)

Madame Céline VANSTEENKISTE
Technicienne de recherche et de formation

Lycée Pasteur de Lille (59)

Membre du jury suppléant

Monsieur Nicolas TISNÉ
Professeur agrégé de sciences et vie de la terre

Lycée Guy Mollet d'Arras (62)

Article 2 : Madame la responsable du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 10 avril 2026

 **Sophie BÉJEAN**